

## **Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers  
élus :  
15

**Séance du 4 FEVRIER 2021 à 18H30**

Sous la présidence de M. Bernard DE FEYTER, maire

Conseillers en fonction :  
15

Présents :  
13

**Présents :**

M. DE FEYTER	M. JAZBINSEK	
M. PRODÖHL	Mme MEGEL	Mme HOULLE
M. WAGNER	Mme NANTERN	

Nombre de procurations :  
2

Mme MALIZIA	M. SCHAER	M. SCHAMBION
Mme ALTMEIER	Mme GAMEL	M. SIEBERT

**Absents excusés :** M. SZCZARBOWSKI (*procuration donnée à M. DE FEYTER*) Mme MALINI (*procuration donnée à M. JAZBINSEK*)

**Secrétaire :** Mme MEGEL

### **1. TRACTEUR SERVICE TECHNIQUE – ACQUISITION**

Monsieur le Maire propose, dans la continuité des acquisitions effectuées en 2020, de parachever l'équipement du parc technique communal. L'objectif étant double :

- Assurer l'indépendance de la Commune dans l'exercice des travaux d'entretien du réseau de voiries public et d'en accroître le rythme ;
- Eviter les coûts annuels de fonctionnement d'un équipement souvent vétuste.

Il est proposé d'acquérir un tracteur neuf en remplacement de l'actuel tracteur de marque « New Holland ».

*Vu les 3 offres présentées en séance;*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'**acquisition** d'un tracteur neuf **KUBOTA M4063** auprès de RUDOLPH SARL (Diemeringen) pour un montant, frais annexes compris, estimé à **48360.00 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

### **2. TRACTEUR COMMUNAL – REPRISE**

Monsieur le Maire propose, dans la continuité des acquisitions effectuées en 2020, de parachever l'équipement du parc technique communal. L'objectif étant double :

- Assurer l'indépendance de la Commune dans l'exercice des travaux d'entretien du réseau de voiries public et d'en accroître le rythme ;
- Eviter les coûts annuels de fonctionnement d'un équipement souvent vétuste.

Il est proposé d'acquérir un tracteur neuf en remplacement de l'actuel tracteur de marque « New Holland ».

*Vu les 3 offres présentées en séance;*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE procéder à la **cession en l'état** du tracteur **NEW HOLLAND** (580BCG57) à RUDOLPH SARL (Diemeringen) pour un montant de **15960 €**.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

### **3. TRACTEUR SERVICE TECHNIQUE – ACQUISITION D'UNE BROSSSE DE DESHERBAGE**

Par délibération du 04/02/2021, le Conseil Municipal a procédé à l'acquisition d'un tracteur neuf en remplacement de l'actuel tracteur de marque « New Holland ».

Le Maire propose d'y intégrer en accessoire une brosse de désherbage télécommandée (bras) afin d'assurer une prestation optimale d'entretien de voirie.

Cet équipement permet à la Commune de réorienter son mode de désherbage vers une solution plus écologique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'**acquisition d'une brosse de désherbage** pour le **tracteur KUBOTA M4063** auprès de RUDOLPH SARL (Diemeringen) pour un montant estimé à **6360.00 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

### **4. ECLAIRAGE PUBLIC – DISPOSITIF D'ECONOMIES D'ENERGIES**

Monsieur le Maire a sollicité l'entreprise LORELEC pour effectuer un audit de l'éclairage public et proposer des marges de manœuvre pour en diminuer la consommation.

Il en ressort les priorités suivantes parmi le parc de 9 armoires :

- 2 armoires nécessitent une réduction drastique de consommation (Site « Chapelle » et « Bleuét » à Gaubiving) : **2 coffrets VARILUM** vont permettre d'en baisser la tension ;
- 3 armoires nécessitent, sans attendre, un suivi plus opérationnel de la gestion (Site « Chapelle » et « Bleuét » à Gaubiving / « Eglise » à Folkling): **3 EPNRJ** vont permettre une maintenance et des réglages adaptés à distance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- ⊕ de procéder à l'**acquisition de 2 VARILUM et 3 EPNRJ** auprès de LORELEC (Morsbach) pour un montant de **5764.13 € HT**.
- ⊕ De solliciter une **subvention DETR/FSIL 2021** ainsi que tout autre dispositif de soutien.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

### **5. RETRAIT DES CHASSE-ROUES RUE PRINCIPALE – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 15/12/2020 par laquelle il a été décidé de procéder à l'enlèvement des chasse-roues, la pose de bordures et la reprise de voirie du 6 au 10 rue principale à Folkling pour un montant de 9 374.50€HT.

Il rappelle également la nécessité du retrait de l'ensemble de la bande de chasse-roues du fait de la dangerosité d'un retrait partiel de l'équipement.

Au regard de l'aspect sécuritaire d'une telle décision, il propose de solliciter une subvention du Département au titre du dispositif AMISSUR (Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter une **subvention AMISSUR 2021** ainsi que tout autre dispositif de soutien.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

### **DIVERS :**

#### **Points d'information et/ou non soumis au vote :**

##### ▪ **Déplacement panneau agglomération Gaubiving**

*Le Maire* indique que le panneau d'entrée d'Agglomération situé au droit du lotissement « Bel Air » nécessite d'être déplacé à l'entrée du lotissement en venant de Behren. Cela va imposer une réduction de vitesses souhaitée par les riverains. Ces mesures sont discutées avec les services du Département.



Il ajoute qu'une réflexion globale sur les problématiques de sécurité va être menée sur différents points du territoire.

- **Commission de contrôle des listes électorales**

Par arrêté préfectoral du 13/01/2021, la commission communale de contrôle des listes électorales est arrêtée comme suit : Marie Angèle MEGEL - Véronique GAMEL - Eliane HOULLE - Jérôme SIEBERT - Philippe WAGNER.

- **Rénovation énergétique du gymnase/salle des fêtes**

Le Maire a pris l'attache des services de la MATEC pour prendre connaissance via une étude préalable des possibilités de réduction de consommation énergétique du site.

- **Protection Mairie**

Une alarme a été installée courant janvier.

- **Local des Kinésithérapeutes 7 rue de Behren: demande d'équipement**

Une demande d'installation de climatiseurs dans chaque salle de soins a été demandée. Celle-ci sera conditionnée à une revalorisation des loyers d'environ 200€/mois. Le Maire reviendra devant le Conseil après approbation des conditions par les locataires.

- **Renfort en personnel école/périscolaire**

Une réflexion est en cours, notamment via le dispositif Pôle emploi de Parcours Emplois Compétences (PEC).

\*\*\*\*\*

Le Maire  
Bernard DE FEYTER